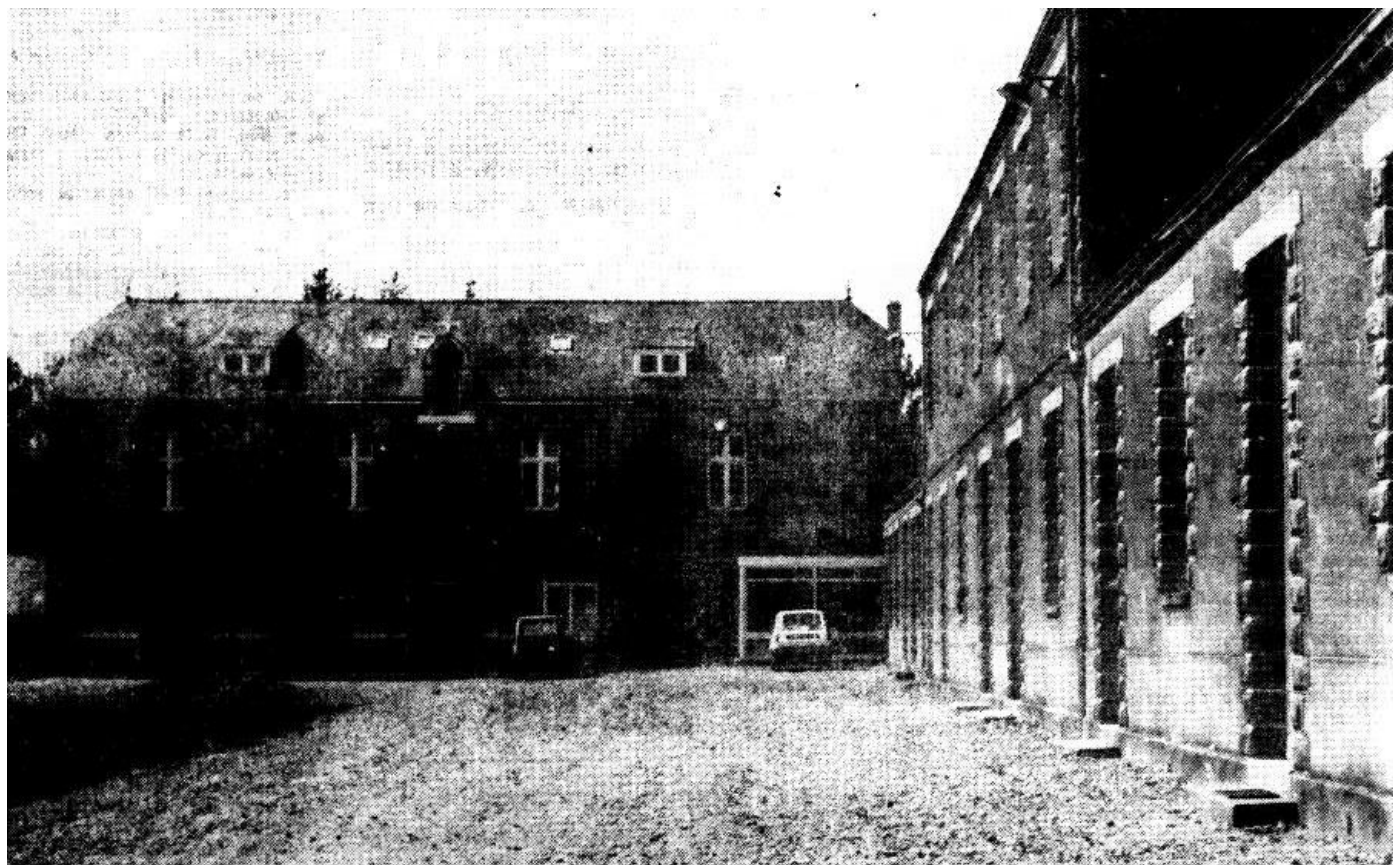


**O.F. 21 avril 1973**

A Langon, un "Centre de loisirs sans hébergement"  
est venu compléter les Classes vertes et l'Auberge de Jeunesse



Afin de donner un certain regain d'activité à la commune qui connaissait depuis 1900 (comme beaucoup d'autres communes) une certaine récession économique liée à un intense exode rural, sont apparues à Langon les « classes vertes » complétées depuis peu, durant les vacances scolaires, par un centre de loisirs sans hébergement qui accueille l'après-midi les enfants du bourg de Langon et des environs immédiats afin de leur proposer un certain nombre d'activités. Dans le même endroit on trouve également une « Auberge de jeunesse » qui permettra de donner à la commune par des allées et venues continues une ouverture permanente sur le monde extérieur.

### **Les classes vertes**

Rappelons succinctement ce que sont les classes vertes... Ce sont des classes d'étude de milieu, normalement constituées de l'un quelconque des trois ordres d'enseignement (préélémentaire, premier et second degré) qui séjournent au moins trois semaines avec leur effectif complet et leurs maîtres habituels. Ces classes permettent toutes les acquisitions d'une scolarité normale. Elles correspondent aux besoins pédagogiques actuels, entrant dans le cadre du tiers temps et de l'éducation permanente. Elles sont aussi un moyen permettant à des enfants de grandes cités

urbaines de bénéficier durant quelques semaines des bienfaits d'un climat sain et ensoleillé ; tout en demeurant soumis, durant cette période, aux obligations de la scolarité normale. Dans la mesure où les classes vertes vivent au contact du monde environnant, c'est dans ce monde que les élèves iront à la recherche de la vérité, dont le maître sera le simple médiateur. Ce sont donc des classes de vie où le « milieu » (la campagne) est le centre de toutes les activités physiques. Elles contribuent à l'épanouissement physique et psychique des enfants, véritable « cure de santé » offerte par l'activité intense, l'ouverture sur la vie et la modification des rapports adultes enfants.

### **Le Centre de loisirs sans hébergement**

Mais les classes vertes ne trouvent leur raison d'être que pendant la période scolaire. C'est la raison pour laquelle durant les vacances, les locaux des classes vertes accueillent, l'après-midi, de 14 h à 18 h, les jeunes enfants de 5 à 11 ans, afin de leur proposer différentes activités manuelles et physiques. Le centre de loisirs reçoit également la visite des enfants dont les parents sont en vacances dans la région. Deux buts ont été visés lors de la création de ce centre : d'abord, rendre service aux mères de familles qui ne peuvent pendant la durée des vacances, s'occuper continuellement de leurs enfants. L'autre objectif visé est de donner aux enfants la possibilité de savoir organiser leurs loisirs. Le processus éducatif visé ici consiste à apprendre aux enfants à se mieux situer par rapport au groupe qu'il forme avec ses camarades. C'est un apprentissage de la « fonction de loisirs », qui leur permettra plus tard, au sein d'autres organisations, de mieux communiquer et de pouvoir prendre eux-mêmes en main l'organisation de son temps libre. Il est certain en effet que le « marasme » qui règne parfois au sein de certaines maisons de jeunes est dû très souvent à un manque d'éducation de la communication et de l'expression personnelle au sein d'un groupe social. Le problème se situe bien dès l'enfance, période où la curiosité et les possibilités d'apprendre sont les plus larges.

Au Centre de loisirs à Langon, c'est ce qu'une monitrice (venue de Rennes où elle est institutrice) cherche à faire par diverses activités manuelles, des promenades et des jeux.

Dès l'été prochain, deux ou trois moniteurs seront présents, ce qui permettra d'accueillir davantage d'enfants d'âges divers.



Il existe un véritable esprit des auberges de jeunesse fait d'amitié. A Langon, l'auberge n'est pour l'instant qu'un relais de passage, qui a déjà accueilli des Allemands, des Suisses, des Anglais et mêmes des Australiens et Canadiens. Dans ces auberges, il n'y a pas de relation client-personnel, mais chacun participe au bon fonctionnement de l'auberge, faisant la vaisselle ou aidant à l'entretien courant. Pendant l'été, l'auberge sera « Auberge de Séjour ». Sur le même principe qu'une auberge de « passage », elle proposera en plus des activités diverses telles que randonnées équestres ou pédestres... favorisant le contact entre jeunes de tous les pays.

A Langon, on a bel et bien trouvé le meilleur moyen de remédier au « sommeil » des communes rurales.

### **L'Auberge de Jeunesse**

Toute une aile du même bâtiment accueillant, qui reçoit les « classes vertes » et le centre de loisirs, est réservée à l'Auberge de Jeunesse. Avec la célébration cette année du centenaire de Marc Sangnier, fondateur en 1930 des auberges de jeunesse, on a pu s'intéresser davantage à ces relais », que connaissent bien les jeunes voyageurs adeptes du sac au dos et de l'auto-stop.

Comment définir ces auberges de jeunesse ? Marc Sangnier lui-même écrivait : **« Les auberges de jeunesse ne sont pas de simples hôtels à bon marché, de petites pensions de famille souvent mal tenues (...), mais sont de véritables foyers, où les jeunes qui sont dégoûtés des promiscuités malsaines des villes et veulent se retremper au contact bienfaisant de la nature, peuvent retrouver un gîte sûr et fraternel ».**

